

Un responsable d'AREVA jette la consternation dans la communauté touarègue du Niger.

Selon lui, *“L'État français ferait mieux, [...], de donner aux autorités nigériennes les moyens de mater la rébellion des Touareg”, “ces hommes en bleu qui font rêver les hommes et chavirer le cœur des femmes mais ne sont qu'une illusion...”*

Ces propos, rapportés par le journal “Le Canard enchaîné”, dans sa livraison du mercredi 5 novembre 2008, ont été tenus en présence du ministre français de l'Intérieur, Mme Michèle Alliot-Marie, lors d'un colloque organisé par un syndicat patronal français sur “la sécurité économique”.

La société actuellement nommée AREVA, qui exploite l'uranium dans les régions touarègues du nord du Niger depuis une quarantaine d'années et en a même eu le monopole durant ces décennies, s'apprête à démarrer l'exploitation d'une troisième mine qui serait l'une des plus grandes d'Afrique.

Dans ses revendications face aux autorités centrales du pays, la communauté touarègue du Niger demande légitimement qu'une partie des revenus de l'uranium lui revienne et pose régulièrement la question de l'impact écologique de ces exploitations sur la santé des populations locales .

L'indignation soulevée par cette déclaration est à la mesure des risques qu'elle fait courir au Niger en faisant croire que la force pourrait être un moyen de résolution des problèmes et que la France pourrait être un acteur de cette violence.

A travers cette déclaration, c'est l'ensemble du peuple nigérien qui est visé. Il appartient à l'État nigérien en tant que garant des intérêts de ses citoyens et de leur dignité de réagir de manière appropriée et d'assumer ses responsabilités à l'égard d'une communauté nationale déjà meurtrie par les événements actuels.

Les propos de ce responsable sont d'autant plus surprenants qu'aucune organisation touarègue n'a mis en cause la présence d'AREVA au Niger et encore moins menacé les intérêts de la France dans la Région.

La gravité de cette déclaration appelle donc une clarification de la stratégie d'AREVA au Niger, puisque ses exploitations sont situées sur ou très près des lieux de vie des Touaregs. Elle nécessite également une réaction sans ambiguïté de la part du gouvernement français sur la présence d'AREVA au Niger et la nature de la coopération qu'elle entend mener avec ce pays .

Les Touaregs sont en droit d'attendre une mise au point publique du gouvernement français sur cette affaire. En effet, ces propos, proférés par un amiral de la Marine française reconverti sans doute au moment de sa retraite en spécialiste de la sécurité au profit d'une société française implantée au Niger et tenus en présence d'un membre du gouvernement français , pourraient prendre une allure très officielle si le gouvernement français ne les désavouait pas dans des termes clairs et sans équivoque.

Lyon le 20 novembre 2008
Abdoulahi ATTAYOUB
Survie Touarègue-TEMOUST